

Moudon, le 12 octobre 2016

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 11 octobre 2016
Présidence : Ufuk Ikitepe

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 04/16

Arrêté d'imposition 2017

- vu le préavis de la Municipalité No 04/16,
- ouï le rapport de la COGEFIN,
- attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,

décide :

- 1. adopte l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 tel que proposé par la Municipalité avec un taux d'imposition à 75% de l'impôt cantonal de base,**
- 2. fixe l'entrée en vigueur du présent arrêté d'imposition au 1^{er} janvier 2017, sous réserve d'approbation cantonale, article 33/1 de la Loi sur les impôts communaux.**

Le préavis est accepté par 47 voix et 3 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 11 octobre 2016.

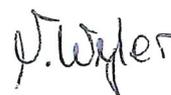
CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Le Président:

La Secrétaire :



Ufuk Ikitepe



Nicole Wyler



Ville de Moudon

Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch